

QU'EST-CE QUI S'TRAM ?

Mystère et boule de cristal

De quoi sera fait 2012 ? Mystère et boule de cristal. Pourtant, Ardon Astrologie Voyance ne s'embarrasse guère de ce genre de réserves. Pour preuve, les prévisions de A.A.V. qui a sans doute perdu son troisième « A », l'année dernière à la même époque. Quoi qu'il en soit, il ou elle prévoit « la victoire de François Hollande avec 56,5 % des voix », il ou elle croit aussi deviner qu'il y aura « un basculement des municipalités à gauche dans les grandes villes. Et à Orléans, une femme (ex-présidente d'un grand groupe devrait s'imposer ». On parle ?

LA PHRASE DU JOUR

« Ce seront des travaux quasi-invisibles ; ce n'est pas le tramway que nous sommes en train de vous remettre !

Bruno Janet, directeur des relations avec les collectivités locales du groupe France Télécom-Orange, à propos des travaux sur le déploiement de la fibre optique.

ACHAT OR
Sous toutes ses formes

CASTORINI

6 rue Ste Catherine - Orléans - 02 38 54 85 31
Proche du parking Chénier - à 50 m des Jardins d'Arlette
Ouvert du samedi de 10h à 12h30 et du dimanche de 10h à 12h

Orléans → Vivre sa ville

ARENA ■ Une association, guidée par des valeurs patrimoniales, s'oppose à la destruction du site Famar

Un nouveau front d'opposition s'ouvre

Le projet de démolition de l'usine Famar, pour y implanter une Arena, mobilise désormais contre lui l'association « Présence de Jean Tschumi ».

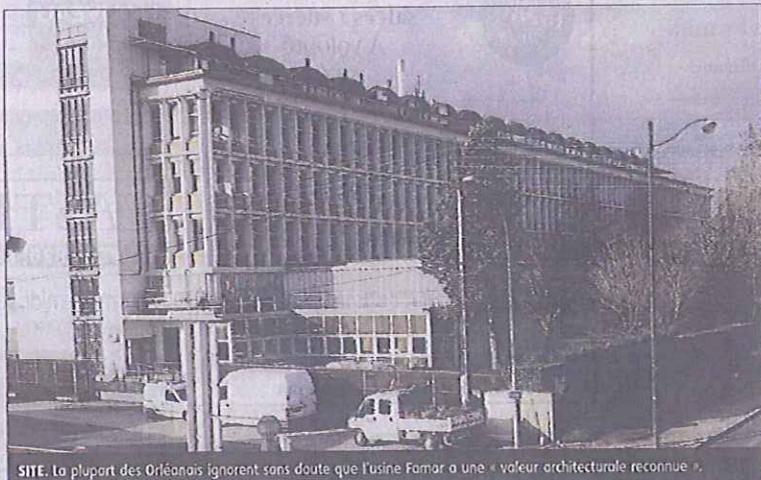
Hamoudi Fellah
hamoudi.fellah@lancp.com

Certains y verront un acte « désespéré » d'opposition au projet municipal d'édification d'une salle de sport de 10.000 places en bord de Loire : l'ARENA. La majorité municipale, elle, découvrant au débotté et avec surprise l'existence de cette contestation, y voit « une manière insidieuse de s'opposer au projet ARENA ».

Alors que le combat mené sur le terrain environnemental et politique par l'association « Défense de l'Île Arrault », contre l'implantation de ce complexe sportif sur le site de l'usine Famar, à Saint-Marceau, est toujours en cours, voilà que s'ouvre un nouveau front de résistance : sur le plan architectural cette fois.

« Une œuvre qui a sa place parmi celles des grands maîtres du XX^e siècle »

La démarche de la nouvelle association orléanaise « Présence de Jean Tschumi » se dit apolitique, éloignée du débat qui fait rage à Orléans entre partisans et adversaires du projet.



SITE. La plupart des Orléanais ignorent sans doute que l'usine Famar a une « valeur architecturale reconnue ».

L'association se place sur le terrain de la défense du patrimoine artistique et architectural. L'appel qu'elle vient de lancer rencontre un écho qui se revendique de dimension internationale. Pour son président, Philippe Colmet Daage, rien d'étonnant : « L'appel vise à défendre une œuvre rare d'un grand architecte suisse du XX^e siècle. Notre association se bat pour sauvegarder le bâtiment construit par Jean Tschumi, à Orléans, pour la firme Sandoz en 1953 », explique-t-il, avant de préciser que le raser serait une « grave erreur ».

« La destruction d'un œuvre d'art interroge toutes les consciences. De toute évidence, celle-ci a sa place parmi celles des grands maîtres du XX^e siècle

comme Le Corbusier, Auguste Perret, Marcel Breuer et autre Eero Saarinen », argumente Philippe Colmet Daage. Et, apparemment, l'intérêt porté à l'avenir du laboratoire Sandoz, construit par Jean Tschumi, entre 1947 et 1953, daterait de plusieurs années.

« Une grossière manipulation »

Selon l'association « Présence de Jean Tschumi », une grande réflexion à l'échelle internationale est en cours sur l'avenir du bâti et du site. « Sauver le bâtiment aujourd'hui et assurer sa survie demain, sont les buts de notre association », explique Philippe Colmet Daage.

S'opposant à sa destruction et, donc à l'implantation de l'ARENA

et des parkings sur ce site, l'association rejoint, ipso facto, les rangs de l'opposition municipale, et d'un certain nombre d'Orléanais.

Rappelons que cette initiative pour sauver le site Famar est à mettre au compte d'un universitaire américain, amateur d'art, qui a alerté un architecte orléanais en lui signifiant « que la ville d'Orléans avait un trésor caché connu dans le monde entier ». De toute évidence, la beauté esthétique du site avait échappé aussi à bon nombre d'Orléanais...

Un rebondissement qui laisse le maire UMP d'Orléans, Serge Grouard, dans l'expectative. Pour lui, il s'agit « d'une grossière manipulation ».

QUESTIONS À



SERGE GROUARD
Maire UMP d'Orléans.

Connaissez-vous la valeur architecturale que l'association « Présence de Jean Tschumi » attribue au site Famar ?

Je n'ai jamais entendu parler de ça ! Je suis très étonné qu'une association – que l'on ne connaît ni d'Ève ni d'Adam à Orléans – se mobilise alors que le projet est bouclé et que nous attendons la décision de l'État. Le hasard fait bien les choses. Pour moi, c'est une manière insidieuse de s'opposer à l'ARENA. Ce site est connu depuis 30 ans et ils se réveillent maintenant ?

Ce site n'aurait donc rien d'exceptionnel en terme de patrimoine ?

Il n'a aucune valeur. Et ce n'est pas avec cette association que je vais changer d'avis. Il y a un architecte derrière chaque bâtiment. Et celui-ci, je ne le connais pas. D'ailleurs, je ne suis pas vraiment amateur de l'architecture du XX^e siècle. C'est une époque où l'on a fait des barres d'immeubles, des bâtiments industriels hideux... Maintenant, sous prétexte que ça a 60 ans, on devrait protéger ? Ce site est effroyablement moche. On sait faire mieux aujourd'hui. Et nous allons faire quelque chose de beau !

Une demande de classement a été déposée. Si elle est acceptée, que se passera-t-il ?

J'arrêterai tout. J'en ai marre. On ne peut plus piloter de projet dans ces conditions. La municipalité, dont je suis à la tête, n'en a jamais fait autant pour la mise en avant du patrimoine. J'aimerais qu'on arrête de m'emmerder ! Ou alors, il ne faut pas nous demander de créer de l'emploi, de l'activité et du développement !

Par Marion Buzay

REPÈRES

Demande de classement. À l'initiative de l'association « Défense de l'Île Arrault », une demande de classement du site Famar au titre des Monuments historiques a été faite auprès du préfet du Loiret et de région en septembre. Le préfet n'aurait toujours pas répondu. L'association « Présence de Jean Tschumi », soutient cette demande.

Étude de faisabilité. On a appris, par ailleurs, que la ville d'Orléans aurait commandé, en octobre dernier, une nouvelle étude de faisabilité du projet de l'ARENA sur le site Famar.

Quelques signatures prestigieuses contre la démolition

Cette affaire n'est plus celle d'une association de riverains défendant leur cadre de vie, mais prend aujourd'hui les traits d'un appel à l'opinion nationale et internationale pour défendre l'œuvre culturelle de Jean Tschumi, architecte suisse de renom, disparu à l'âge de 47 ans. Ses œuvres sont si rares que leur défense mobilise au-delà des frontières :

Odile Deck, directrice de l'École supérieure d'Architecture de Paris ; Francis Rambert, directeur de la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris ; Ma-

rie-Ange Brayer, directrice du FRAC Centre, Fonds régional d'art contemporain ; Frédéric Migayrou, directeur adjoint du Musée national d'Art Moderne-Centre Pompidou ; Christian de Portzamparc, architecte ; Paul Chemetov ; architecte ; Jean Nouvel architecte ; Claude Parent, architecte ; Bernard Tschumi, architecte et fils de Jean Tschumi ; Dominique Perrault, architecte ; Francis Soler, architecte ; Rudy Ricciotti, architecte ; Bernard Tschumi, architecte ; Kenneth Frampton, professeurs à l'Université de Columbia ; Sir

Peter Cook, architecte, directeur de l'Institut d'arts contemporains de Londres ; Mohsen Mostafavi, doyen et professeur à Harvard ; Robert Stern, architecte et professeur à Yale ; Barry Bergdoll, directeur architecture et Design, Moma, New-York ; Marc Wigley, doyen et professeur à Columbia ; Antoine Prost, historien et professeur émérite Paris Sorbonne ; Jacques Gubler, historien et professeur à Lausanne ; Pierre Hassner, directeur de recherche émérite, Fondation nationale des Sciences politiques ; etc. ■



PRESENCE DE JEAN TSCHUMI
Association loi 1901
Orléans France

23 JAN 2012

Madame, Monsieur,

Nous nous élevons contre la destruction à Orléans d'un rare témoin de l'architecture industrielle du XXème siècle, œuvre du grand architecte suisse **JEAN TSCHUMI** (1904-1962), le **Laboratoire Sandoz**, (aujourd'hui propriété de Famar-France).

L'usine de produits pharmaceutiques construite pour Sandoz en 1950 doit en effet être rasée. Sur le site doit s'édifier une salle de sports de 10 000 places et 2 000 places de parkings en élévation. La démolition est prévue pour 2013.

La destruction d'une œuvre d'art interroge toutes les consciences. Vous pouvez nous aider à sauver l'œuvre d'un architecte dont, « de toute évidence, les réalisations tiennent leur place parmi celles de grands maîtres du XXème siècle, Le Corbusier, Auguste Perret, Marcel Breuer et autres Eero Saarinen... » (*Jacques Gubler, Jean Tschumi, Skira Editeur, 2008*)

Après l'usine Sandoz à Orléans, Jean Tschumi réalise l'essentiel de ses créations en Suisse. Le siège de la M.V.A (Assurances), de l'entreprise ANDRE et Cie à Lausanne, le siège de NESTLE à Vevey, l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL), le siège de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) à Genève sont des réalisations emblématiques de l'après-guerre. Jean Tschumi meurt accidentellement en 1962 dans le train Paris-Lausanne, à 57 ans, en pleine reconnaissance internationale.

Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, Jean Tschumi y a vécu et travaillé 20 ans avant de revenir dans son pays. Professeur, il a enseigné à l'EPUL de 1943 à 1961. En 1948, il a été un des artisans de la création de l'UIA (Union Internationale des Architectes) dont il est Président de 1955 à 1958.

Aujourd'hui, un des grands Prix d'Architecture de l'UIA est le **PRIX JEAN TSCHUMI**, attribué en 2011 à Kenneth Frampton (UK) et Louise Gras (Mexique).

POUR SAUVER UNE ŒUVRE DE JEAN TSCHUMI MENACEE DE DESTRUCTION

NOUS VOUS REMERCIONS DE SOUTENIR NOTRE APPEL

NOM :

QUALITE :

ADRESSE :

PRESENCE DE JEAN TSCHUMI
21 avenue Dauphine 45100 Orléans France
presencetschumi@laposte.net

DECEMBRE 2011

Premiers signataires de notre appel :

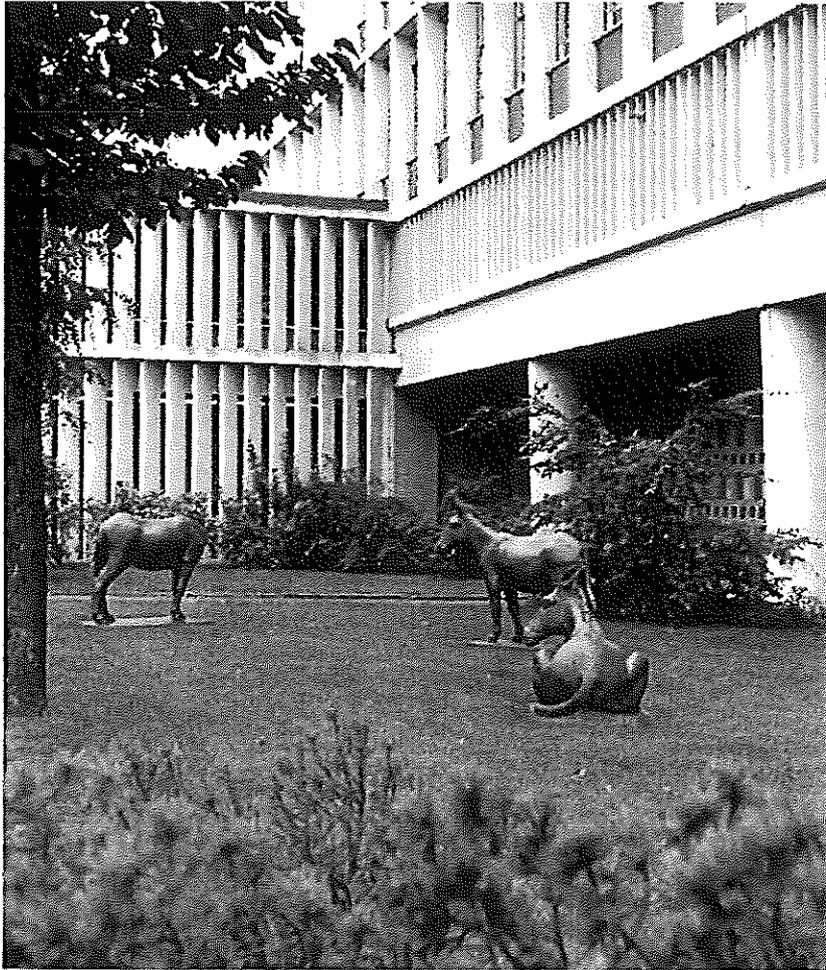
Barry Bergdoll Directeur Architecture et Design, MoMA, New York
Marie Ange Brayer Directrice FRAC Centre
Paul Chemetov Architecte
Sir Peter Cook Architecte Directeur Institut d'Arts Contemporains Londres
Christian de Portzamparc Architecte
Odile Decq Directrice Ecole Spéciale d'Architecture Paris
Bernard Foucher Peintre Sculpteur
Kenneth Frampton Professeur Columbia University
Jacques Gubler Historien Professeur Lausanne Genève
Pierre Hassner Directeur de Recherche émérite Fondation Nationale des Sciences Politiques Paris
Laurence Linjere Architecte Shanghai
Dominique Lyon Architecte
Frédéric Migayrou Directeur Adjoint Musée National d'Art Moderne- Centre Pompidou
Mohsen Mostafavi Doyen et Professeur Harvard University
Jean Nouvel Architecte
Luca Ortelli Directeur ENAC Ecole Polytechnique Fédérale Lausanne
Claude Parent Architecte
Dominique Perrault Architecte
Antoine Prost Historien Professeur émérite Paris Sorbonne
Francis Rambert Directeur Cité de l'Architecture et du Patrimoine Paris
Rudy Ricciotti Architecte
Francis Soler Architecte
Robert Stern Architecte Doyen et Professeur Yale University
Bernard Tschumi Architecte
Mark Wigley Doyen et Professeur Columbia University

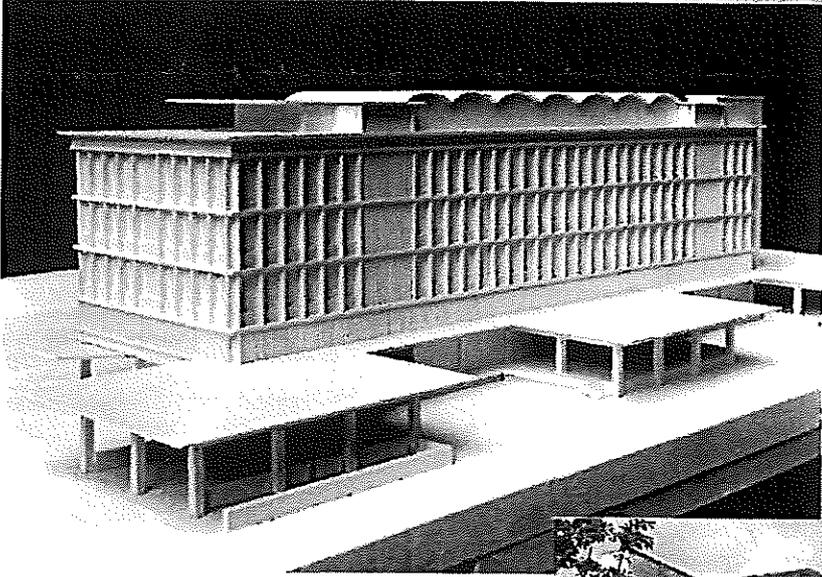
PLUS D'INFORMATIONS ? CONTACTEZ NOUS :

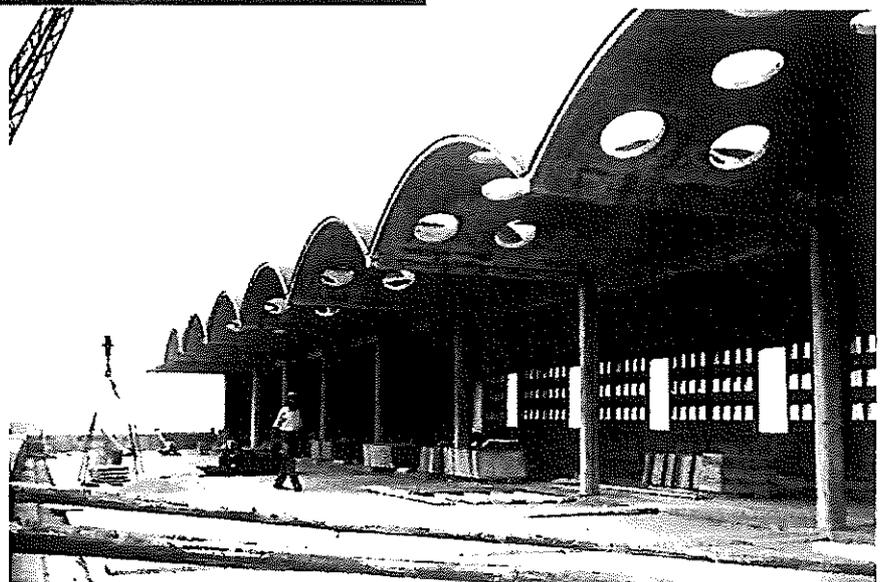
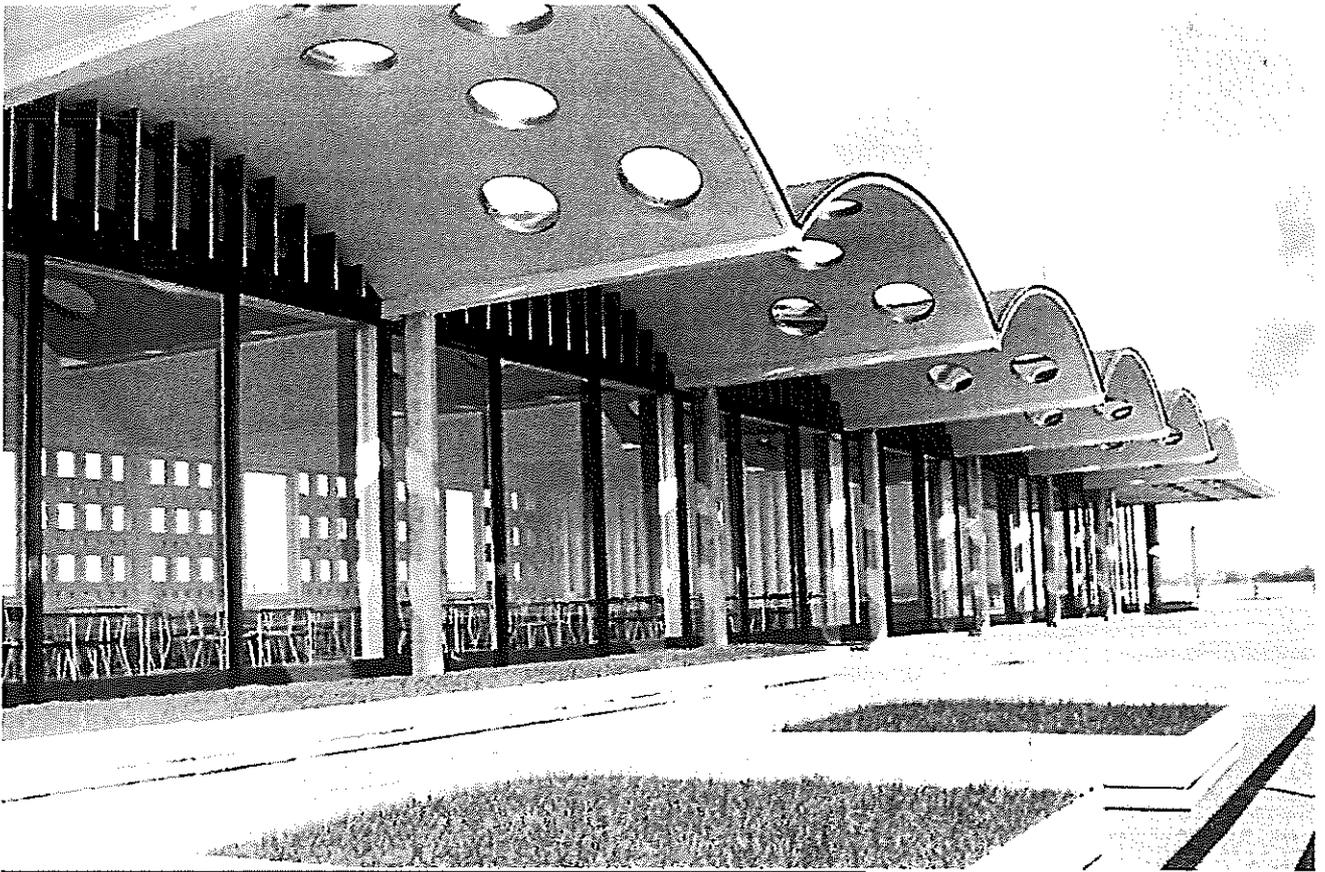
PRESENCE DE JEAN TSCHUMI
21 avenue Dauphine, 45100 Orléans

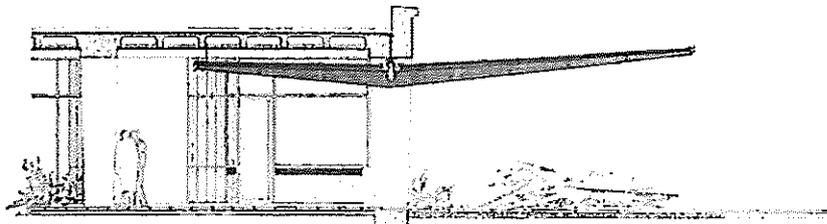
presencetschumi @laposte.net

VOUS POUVEZ NOUS AIDER EN DIFFUSANT CET APPEL
VERSION DISPONIBLE EN ANGLAIS





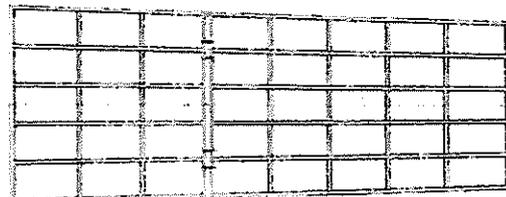


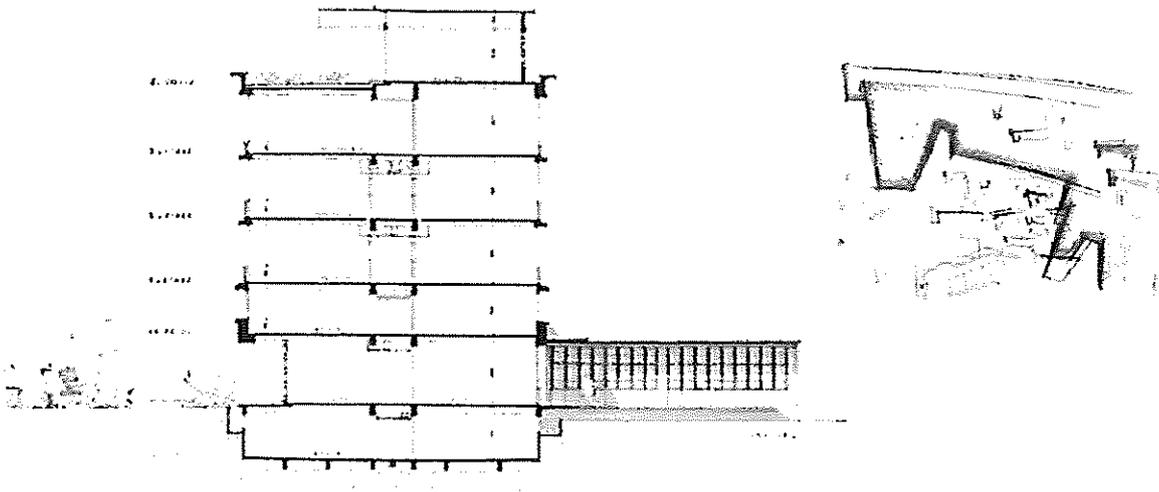
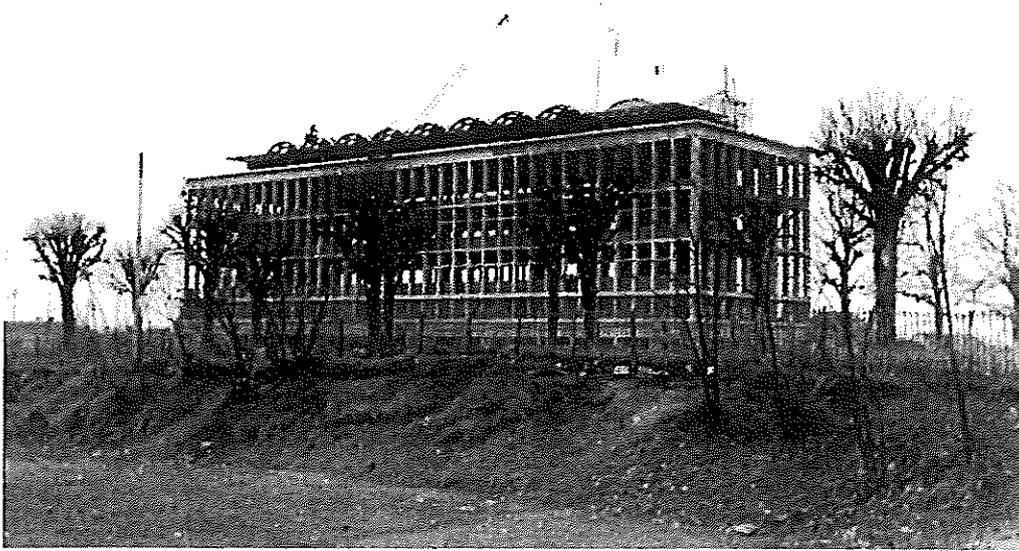


LABORATOIRES SANDOZ
LABORATOIRES SANDOZ

LABORATOIRES SANDOZ

LABORATOIRES SANDOZ





DOMITIS SAROZ.
ALABAMA ARCHITECT.
1914-15
1000-1001
1000-1001



**Monsieur le Député Maire
Place de l'Etape
45000 ORLEANS**

Monsieur le Député-Maire,

Nous avons pris connaissance, avec intérêt, de votre prise de position à l'égard de l'architecture du XXème siècle publiée dans la République du Centre du 12 janvier 2012, de laquelle se dégagent deux orientations principales :

1. la notion de conservation du patrimoine et par extension l'impact économique immédiat sur nos entreprises et l'emploi de la main d'œuvre,
2. l'appréciation esthétique d'un bâtiment construit au XXème siècle.

1. En premier lieu, la notion de Patrimoine architectural se décompose en trois notions qui motivent la collectivité à les protéger de la destruction :

- l'architecture évocatrice d'un événement ou d'une personnalité historique,
- l'architecture artistique,
- l'architecture conjuguée à un intérêt technique.

En outre, ces bâtiments constituent l'identité de nos villes.

Au regard de ce qui précède, la Maison de l'Architecture du Centre reconnaît l'intérêt du projet de conservation du bâtiment de l'usine Famar dont Jean Tschumi est l'architecte et pour lequel la ville d'Orléans, et de surcroît la région Centre, devraient être fières. En ce début de XXIème siècle, nous devons savoir préserver notre héritage construit de qualité.

Cela va dans le sens du label *Patrimoine du XXème siècle* initié par le Ministère de la Culture. L'architecture n'ayant pas d'âge, la cathédrale de Chartres dispose d'autant de valeur architecturale que le Pont de l'Europe à Orléans.

Pour conclure sur ce point, rappelons que la conservation du patrimoine récent est une chaîne économique importante puisqu'elle emploie les compétences de chercheurs, d'architectes, de laboratoires d'études, de restaurateurs, d'entreprises du BTP et d'ouvriers spécialisés.

2. Dans le contenu de votre intervention, vous abordez également la question de l'esthétique architecturale, faisant un parallèle avec la situation d'urgence au regard de laquelle certains ensembles de logements de la deuxième moitié du XXème siècle ont été réalisés, que vous qualifiez alors d'«*effroyablement moches*».

A n'en pas douter, vous savez que ces bâtiments correspondaient à une demande de relogement pour personnes s'étant retrouvées sans toit à la suite des bombardements de la dernière guerre, à une nécessité d'abriter, dans des conditions de confort moderne, des familles vivant dans les bidonvilles des faubourgs des grandes villes.

Aujourd'hui, encore, la plupart des habitants sont fiers de leurs quartiers et de leurs immeubles.

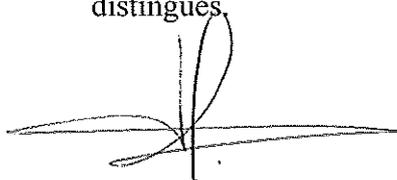
Il y a ainsi un devoir à ne pas amalgamer époque de construction, esthétique et contexte sociologique.

L'esthétique de la composition architecturale est tout à fait digne d'intérêt et de nombreux auteurs, photographes, historiens de l'art, reconnaissent la grande qualité architecturale de ces bâtiments.

Pour finir, nous voudrions vous faire part de l'engagement professionnel dans lequel se sont investis les architectes par la construction de nouveaux bâtiments.

Nous demeurons enthousiastes à l'idée que les collectivités soient moteur de grands projets d'intérêt général et si notre logique est l'amélioration du cadre bâti, sachons également préserver ce qui est qualitatif.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de nos sentiments distingués.



Le Président de la Maison de l'Architecture du Centre,
Mathieu JULIEN,
architecte d.p.l.g.,
architecte du patrimoine diplômé de Chaillot

ments, la Lyonnaise recommande de calfeutrer le compteur d'eau avec des plaques de polystyrène expansé. Il existe également des protections adaptées que l'on trouve dans les magasins de bricolage. Il ne faut pas, en revanche, utiliser de la laine de verre, de la paille ou des morceaux de tissu qui risqueraient de capter l'humidité et de geler les compteurs. ■

« La son en les vestiges de Pink Floyd, plus vivants que nature, fait séduire une grande majorité musicale. Avec un accompagnement visuel spectaculaire. »
LE MONDE

THE AUSTRALIAN PINK FLOYD SHOW
Exposed in the Light

7 FÉVRIER 2012
ORLÉANS / ZÉNITH
ET EN TOURNÉE

la République et le Crédit Mutuel
vous offrent vos places : www.larep.fr
rubrique détente > jeu-concours

Les soustractions vecues par une partie du person-

ment à cinq sous-quer et trouver des solutions. Le

Des mesures qui n'ont

à reporter ultérieurement à nos questions. ■

ARENA ■ Le conseil réagit au projet de démolition de l'usine Famar

Lettre ouverte de l'ordre des architectes

Hier, le conseil de l'ordre des architectes a envoyé une lettre à la rédaction. Celle-ci réagit aux propos qu'avait tenu Serge Grouard, maire (UMP), au sujet du site Famar, qu'il souhaite raser si le projet d'Arena est accordé à la ville. Il avait ainsi déclaré trouver le bâtiment effroyablement moche et ne pas en connaître l'architecte.

« Le site [...] est, si l'on en croit l'avis formulé par Monsieur le député maire de la ville (*) "sans aucune valeur" et, de surcroît, le bâtiment a été conçu par un architecte suisse manifestement inconnu de Monsieur Serge Grouard. Cela suffit probablement pour vouloir procéder à la démolition dudit bâtiment [...] ». Un bref regard est peut-être nécessaire pour rappeler que Jean-Tschumi (1904/1962), architecte et auteur de cette réalisation architecturale du XIX^e siècle (n'en déplaise à ceux qui n'en sont pas

"amateurs"), a notamment dirigé les travaux de l'en-semble des unités Sandoz France, dont le deuxième site est précisément celui d'Orléans. Comme évoqué dans le contenu de l'ouvrage de l'historien Jacques Gubler : Architecture échelle grandeur, Jean Tschumi a ainsi retenu un gabarit quasi-haussmannien (bien que situé hors contexte urbain identifié) pour la réalisation de son projet orléanais sur la rive

gauche de la Loire. Hors de toute polémique pouvant être attribuée à la notation du beau et du "effroyablement moche", interprétation au demeurant subjective et variable selon les cultures (et parfois induit par des facteurs conjoncturels), l'ordre des architectes du Centre ne peut donc, sur ce principe, que se positionner pour la reconnaissance de la valeur patrimoniale du bâtiment. » ■

la République
Au cœur de tout

Voyant
Magnétiseur
Jack Chevallier
ouvre son cabinet à
ORLÉANS

21 bis, av. du
Champs-de-Mars
02.38.460.460
06.82.35.98.25

Siret 311 674 717 0025

sur articles signalés en magasin

I ♥ SOLDÉS

DERNIERS JOURS

Des GRANDES MARQUES de linge de maison jusqu'à **-50%** et plus...*

Lingorama

CAP SARAN
(près de José Club et Jarcinville)
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

000745

Vendredi 3 Feb 2012
Rep. Centre